

Sécurité accrue du transport maritime

- Une mise à jour de la [Loi sur le pilotage](#) a été effectuée pour s'assurer que les pilotes maritimes qui contrôlent de grands navires dans les ports, détroits, lacs, rivières et autres voies navigables canadiennes possèdent une connaissance préalable des conditions locales.
- Trois tours radar ont été construites dans le détroit de Belle Isle, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans la baie de Robin Hood (St. John's), à Terre-Neuve-et-Labrador, et dans le détroit de Canso, en Nouvelle-Écosse, afin d'améliorer la couverture côtière et le suivi de la circulation maritime.
- Des données sur le fond marin en Nouvelle-Écosse et sur la côte ouest de Terre-Neuve ont été recueillies pour améliorer les cartes de navigation, et des prototypes de modèles dynamiques de marée et de courant pour le détroit de Canso ont été développés afin d'améliorer la sécurité des marins.
- Des levés hydrographiques ont été réalisés dans trois ports commerciaux hautement prioritaires, et huit cartes électroniques de navigation correspondantes, nouvelles ou mises à jour, ont été publiées pour aider les marins à naviguer de façon plus sécuritaire dans les voies navigables et les ports commerciaux très achalandés. De plus, 15 stations de surveillance de niveaux d'eau et des marées ont été remises à neuf.
- Trois nouvelles bouées météorologiques de pointe ont été installées : deux bouées dans le détroit de Canso et une bouée dans la baie de Fundy, pour appuyer la prise de décision visant à réduire les risques que posent les conditions météorologiques pour les marins.
 - Des prévisions locales pour des périodes de 12 à 24 heures ont été établies pour appuyer la prise de décisions visant à réduire les risques que posent les conditions météorologiques pour les marins.



Protection accrue des écosystèmes côtiers

- Des modifications ont été apportées à la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) afin de mettre en œuvre des règles plus rigoureuses pour protéger les milieux marins et les espèces marines contre les effets du transport maritime.
- Plus de 84 épaves et navires abandonnés ont fait l'objet d'un enlèvement ou d'une évaluation dans les voies navigables de l'Atlantique, et la [Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux](#) a été établie afin de rendre illégal l'abandon d'un navire dans les eaux canadiennes.
- 1067 heures de vol supplémentaires ont été effectuées avec les avions de Transports Canada dans le cadre du [Programme national de surveillance aérienne](#) pour procéder à la surveillance et au suivi de la pollution marine.
- 18 projets de remise en état de l'habitat aquatique côtier ont été financés pour restaurer les écosystèmes locaux afin de mieux soutenir la vie marine.
- Une collaboration a été établie avec des partenaires pour financer des travaux de recherche et pour élaborer des directives concernant la qualité du milieu marin qui contribueront à réduire la charge en éléments nutritifs dans les estuaires du détroit de Northumberland et ainsi améliorer la santé des écosystèmes.
- 26 projets ont été financés grâce au [Programme sur les données environnementales côtières de référence](#) pour soutenir la collecte de données environnementales dans le cadre d'une variété de projets axés sur les écosystèmes, qui sont réalisés en collaboration avec des scientifiques, des parties prenantes, et des communautés autochtones et côtières du port de Saint John, au Nouveau-Brunswick, et à la baie Placentia, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces connaissances des habitats locaux et des espèces locales aideront à mieux comprendre le milieu marin au fil du temps.
- Des études ont été entreprises sur les effets potentiels du transport maritime sur l'environnement et les communautés côtières de la baie Placentia, à Terre-Neuve-et-Labrador, et de la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick.
- 16 agentes et agents des pêches ont reçu de la formation en intervention auprès des mammifères marins, et l'achat d'équipement a été soutenu pour faciliter l'intervention des agentes et agents à la suite d'incidents impliquant des mammifères marins. Les agentes et agents des pêches ont également participé à des campagnes de sensibilisation du public dans les communautés de la région.



Amélioration de la prévention et de l'intervention en cas d'incidents maritimes

- Trois nouvelles stations de recherche et de sauvetage de la Garde côtière canadienne ont été ouvertes à St. Anthony, Old Perlican et Twillingate, chacune dotée d'un navire de classe Baie et d'une nouvelle vedette de sauvetage rapide afin d'améliorer la capacité de la Garde côtière canadienne à intervenir en cas d'urgence maritime, y compris l'intervention environnementale dans les eaux au large de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Le Centre secondaire de sauvetage maritime de la Garde côtière canadienne de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, a été rouvert pour assurer la coordination des interventions en cas d'incidents maritimes.
- Le nombre d'agentes et agents formés et certifiés dans les cinq centres des Services de communication et de trafic maritimes a été augmenté, ce qui renforce la réponse du gouvernement fédéral à toutes les urgences maritimes et accroît notre capacité à réglementer la circulation de bateaux.
- Des agentes ou agents des urgences environnementales, deux agentes ou agents de l'autorité et une coordonnatrice ou un coordonnateur des interventions d'urgence auprès des espèces sauvages ont été recrutés pour la région de l'Atlantique afin d'améliorer notre capacité de préparation et d'intervention en cas d'urgences environnementales maritimes et de tenir les pollueurs responsables.
- Notre capacité à intervenir efficacement et en toute sécurité en cas d'incident a été accrue. Le Fonds de renforcement des capacités du Programme d'intervention auprès des mammifères marins a permis de répondre aux besoins en matière d'équipement, d'engins et de formation, de renforcer les capacités des communautés autochtones locales sur les trois côtes et de combler les lacunes en matière d'intervention auprès des mammifères marins dans tout le Canada, en particulier dans le golfe du Saint-Laurent.



Collaboration accrue avec les peuples autochtones et les communautés côtières

- Le [système de sensibilisation accrue aux activités maritimes \(SAAM\)](#), une plateforme Web, a été conçu conjointement avec le Conseil des peuples autochtones des Maritimes, le gouvernement du Nunatsiavut (territoire inuit du Labrador) et 11 autres communautés autochtones du Canada, pour fournir des données sur la circulation maritime et l'environnement en temps quasi réel, afin d'aider à améliorer la sécurité maritime, la surveillance et la protection de l'environnement, et la gestion des activités liées aux voies navigables. À ce jour, près de 600 permis ont été délivrés à des partenaires autochtones, à des communautés côtières et à des parties prenantes dans l'ensemble du Canada.
- Plus de 340 étudiantes et étudiants ont terminé le [Programme de formation dans le domaine maritime](#), offert en partenariat avec le Nova Scotia Community College, pour les préparer à de futures carrières dans l'industrie maritime.
- Un financement a été accordé au gouvernement du Nunatsiavut pour construire des infrastructures afin de promouvoir l'entreposage sécuritaire des marchandises dans trois communautés.
- Un financement a été accordé à neuf communautés autochtones côtières pour acheter des embarcations et de l'équipement de recherche et de sauvetage afin d'améliorer leur capacité en matière de sécurité maritime.

